



# OUI à l'EPAHK, NON à l'OPAQUE

Après deux fusions quasi-successives qui ont fortement impacté l'ensemble des agents, la direction entend **appliquer les directives de l'ARS et du gouvernement en matière de politique publique à marche forcée :**

- Au mépris de la souffrance exprimée par le personnel (professionnels à bout de souffle, sous pression, qui évoluent en sous-effectif)
- En dépit de la désorganisation générale des services (valse des cadre socio-éducatifs, missions, places et rôles de chacun flous pour beaucoup)

## Une communication à sens unique et déguisée

Les protocoles et les démarches se succèdent (réunions CPOM, enquêtes en ligne, visites de la direction sur les réunions des différents services, groupes de travail, RPS...) sans qu'aucun crédit ou réponse ne soit donné aux difficultés exprimées sur le terrain par les agents. La direction suit le rythme du « rouleau compresseur », sans se poser la question de qui est en-dessous : les usagers et le cœur de notre métier, **l'accompagnement !!!**

## QUID de l'EPAHK de demain ?

A ce jour, et malgré un excédent cumulé conséquent (près de 2,2 millions d'euros !!!), la qualité de l'accompagnement à l'EPAHK pâtit de ces nombreux postes manquants ou précarisés, ces restructurations continuelles. Le public évolue mais les moyens restent constants ; certains postes disparaissent carrément. Nos revendications ne peuvent plus être sans cesse différées ou balayées d'un revers de main sous peine d'accroître encore le mal-être des personnes accueillies et des professionnels.

# TOUS EN GREVE LUNDI 20 MAI

## Nous demandons :

- la résorption effective des emplois précaires dans tous les services, avec l'embauche immédiate des contrats aidés.
- la stagiairisation de tous les contractuels sur postes vacants.
- la création d'une unité dédiée à l'insertion pro au sein du CROP avec création des postes nécessaires à son bon fonctionnement.
- le maintien de tous les postes de cuisinier et d'aide de cuisine.
- le remplacement de tous les départs à la retraite.
- Mise en place de formation relative à l'évolution du public.
- la création d'un pôle de remplacement permettant la continuité des services (sur l'ensemble des services internat/externat pôle enfants et pôle adultes).
- L'amélioration des conditions de travail et des moyens afin de permettre la mise en œuvre des projets des personnes accueillies.
- un moratoire sur les restructurations et/ou fusion au sein de l'établissement (internat, SEFFIS-SESSAD, 365, Cuisine, CAJ/FH, CAMSP...).
- la prise en compte de la parole des agents de terrains dans la co-construction des projets de l'établissement.
- une Information claire pour chacun sur ses heures effectuées et ses décomptes horaires
- la transformation des gardes de direction en astreinte éducative.